en profiter pour réfléchir et formuler des politiques. Le gouvernement a perdu son temps à critiquer inutilement et à fabriquer des promesses qu'il savait être irréalisables.

Je suis certain que le gouvernement connaissait parfaitement la situation au cours des mois qui ont précédé les élections. Les preuves sont là. On en a encore la prevue d'après les commentaires du ministre des Finances (M. Crosbie) et du président du Conseil du Trésor (M. Stevens). On peut les retrouver dans le hansard et dans les délibérations du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, de même que dans celles des comités qui s'intéressent à ces domaines. Les réponses données à la Chambre et dans les comités indiquent, on ne peut mieux, que le gouvernement était parfaitement au courant de la situation économique avant le déclenchement des élections. Mais l'opposition était plus préoccupée de renverser le gouvernement que de mettre au point différentes solutions. Nous en voyons les résultats aujourd'hui: six mois d'inaction, six mois d'improvisation, aucun signe de priorités bien conçues.

Au cours de la campagne électorale, le gouvernement actuel a fait des promesses qu'il n'avait pas l'intention de tenir, nullement l'intention. Permettez que je cite des exemples. D'abord, le déménagement de l'ambassade. C'est un cas patent d'opportunisme politique grossier, une promesse qui nous a coûté et nous coûtera très cher. En second lieu, le crédit d'impôt hypothécaire est un autre exemple. C'est un nanan électoral coûteux, impossible, injuste et inutile et le ministre des Finances admet lui-même que c'est un lourd boulet à traîner. C'est une rouerie politique de la pire espèce et les gens commencent à y voir clair.

Le gouvernement nous a dit n'avoir pas le choix en ce qui concerne la politique monétaire et fiscale. C'est ridicule, monsieur l'Orateur. Il a le choix. Le problème, et c'est de plus en plus évident chaque jour, c'est que le gouvernement ne comprend pas la nature de nos difficultés. Il n'a pas examiné les autres solutions possibles et n'a eu aucune idée nouvelle dans ce domaine.

Il est temps de faire preuve d'initiative. Au lieu d'innover, le gouvernement piétine. Il n'a aucune formule originale pour restructurer notre économie malade. Il n'en a jamais eu et j'affirme qu'il roule les Canadiens. Ils ne se satisferont plus de cet immobilisme. Les gens commencent à comprendre. Comme je l'ai entendu dire dans ma circonscription et au cours de mes voyages en Ontario, les gens commencent à se rendre compte que le gouvernement marche sur la corde raide. On ne lui fait plus confiance. S'il est à bout de souffle, ce n'est pas financièrement, mais intellectuellement et moralement. Les ministériels savent que j'ai raison.

Nous sommes déjà au courant des dissensions qui se sont produites au sein du parti tory et qui démontrent que ses membres ne s'étaient jamais mis d'accord avant les élections sur la manière de régler les grandes questions et tentent maintenant désespérément de s'entendre. Les députés d'en face risquent de connaître un rude réveil. La population commence à exiger d'eux qu'ils agissent et qu'ils répondent. A en juger par ce que nous avons entendu ces dernières semaines, le gouvernement aura bien du mal à s'exécuter.

L'ajournement

• (2225)

M. Thomas Siddon (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Au nom de mon honorable collègue le secrétaire parlementaire du premier ministre (M. Bosley), monsieur l'Orateur, j'accepte volontiers de répondre au député d'Ottawa-Centre (M. Evans). Je vais m'efforcer de m'en tenir à sa question, sans me préoccuper de ses autres observations. Sa question porte sur les surprises financières que le nouvau gouvernement a eues après avoir accédé au pouvoir le 22 mai dernier. J'aimerais fournir quatre ou cinq exemples de ces surprises.

Tout d'abord, jamais l'ancien régime libéral ne faisait connaître ses prévisions, plus de 18 mois à l'avance, de revenus, dépenses et déficit du Trésor fédéral. Le 20 juillet 1979, cependant, le ministre des Finances (M. Crosbie) et le président du Conseil du Trésor (M. Stevens) ont publié les prévisions de l'ancien gouvernement portant sur les quatre prochaines années financières, soit jusqu'en 1983. Nous avons découvert quelque chose de fort étonnant.

Ces prévisions montraient que le déficit budgétaire, augmentait régulièrement passant de 11.8 milliards de dollars pendant l'année financière 1980 à 14 milliards en 1983 et que la dette nette du gouvernement fédéral doublait passant de 51.5 milliards pendant l'année financière 1979 à 104.7 milliards en 1983. Ces prévisions contrastaient vivement avec les dires des libéraux qui, l'année dernière, prétendaient que le déficit du gouvernement fédéral était un phénomène temporaire.

Deuxièmement, dans son dernier budget, l'ancien ministre des Finances, le député de Saint-Maurice (M. Chrétien) parlait d'une expansion régulière de l'économie canadienne. A l'en croire, les forces expansionnistes déjà en présence étaient pour lui le signe qu'il ne fallait pas stimuler l'économie davantage. Le nouveau gouvernement a constaté que notre économie et celle des États-Unis glissent vers une récession. Les prévisions officielles sur lesquelles l'ancien ministre avait basé sa politique fiscale étaient erronées et le gouvernement de l'époque le savait. D'ailleurs, moins de trois mois après l'avoir énoncée, l'ancien ministre y apportait déjà des changements.

Troisièmement et ce qui est le plus important, le nouveau gouvernement, après avoir pris connaissance de l'actif et du passif du Canada, s'est aperçu que les comptes du Canada ne donnaient pas une image exacte de la situation financière du pays. Dans la loi sur la régularisation des comptes, le gouvernement a proposé la remise d'actifs évalués à 3.9 milliards dont la valeur comptable était douteuse. Bien que le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Andras) ait eu parfaitement raison de dire que cette régularisation n'avait aucune influence sur nos besoins en liquidités, il n'en reste pas moins qu'elle accroît la dette nette du Canada d'une somme égale à celle des valeurs remises, soit d'environ 4 milliards de dollars.

Le gouvernement s'est aussi rendu compte de certaines irrégularités dans l'inscription des emprunts de certaines sociétés de la Couronne. Ces emprunts, qui dépassent 1,150 millions pour l'année financière 1979, ne figurent pas dans les comptes du Canada.

L'Orateur suppléant (M. McCain): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambe s'ajourne à 11 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 29.)